
[Réponse à Guy Collet et Gérard Vincent](#)

Le 11-05-2020

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Le 11 mai 2020

Il n'est pas possible de laisser ceux-là mêmes qui sont responsables de la situation désastreuse de l'hôpital public proférer des inepties idéologiques qui préparent les mêmes errements que ceux qu'ils cautionnent depuis 40 ans !

Dans une tribune publiée le 24 avril 2020 dans le journal *Le Monde*, Messieurs Collet et Vincent, qui ont pour grand mérite d'avoir été pour l'un co-rapporteur du rapport Larcher sur l'avenir de l'hôpital, en 2008, et chargé de mission au cabinet de Roselyne Bachelot, et pour l'autre d'être un ancien directeur d'hôpital et inspecteur général des Affaires sociales notamment (1), persistent et signent ! Selon eux « *il faut sortir du débat mortifère public-privé* », « *remettre en question le statut et les règles de gestions des établissements publics, devenus incompatibles avec la souplesse nécessaire* ». Tous les poncifs néolibéraux s'enchaînent dans leur texte que nous pourrions qualifier d'un autre âge. Ils n'ont même pas la pudeur d'attendre la fin de la pandémie du Covid-19 qui a mis en évidence les graves difficultés dans lesquelles se débattent les personnels, la pénurie de matériel et le manque d'effectifs et les responsabilités des gouvernements successifs, addicts à la réduction de la dépense publique, à la fermeture de milliers de lits, à la suppression du financement des investissements des hôpitaux et au cortège sans fin des réformes destructrices du système de santé national. Tout cela sous l'impulsion autoritaire de l'Union européenne. Ces deux idéologues, sourds et aveugles à la réalité, passent sous silence les cris d'alarme lancés depuis de longs mois par les soignants. Ils remettent en cause le statut de la fonction publique et vont jusqu'à les traiter de « médiocres ». Messieurs Collet et Vincent sont au combat pour que demain soit pire qu'aujourd'hui et qu'hier !

C'est avec colère et exaspération que leur répond Jean-Michel Toulouse, ancien directeur d'hôpital et membre du Parem.

Non, Messieurs, la crise des hôpitaux et de la santé ne « *dure pas depuis quelques mois* » mais depuis des décennies ! Elle remonte au tournant de la rigueur de 1983, aux ordonnances Juppé et à toutes les lois subséquentes : Bachelot, Touraine et Buzyn !

Il ne saurait donc y avoir « d'union nationale » avec les responsables incapables de gérer correctement la deuxième crise, celle du Covid-19 ! Où sont les masques, les gants, les tenues à usage unique ou stériles, les médicaments, les respirateurs, les lits de réanimation et de spécialités, les postes de personnels, tant dans les hôpitaux que dans les Ehpad ? Les responsables de la situation catastrophique du système hospitalier croient-ils ainsi s'en tirer à si bon compte ? Pensent-ils échapper aux tribunaux ? Des milliers de personnes sont décédées malgré l'extraordinaire mobilisation des personnels soignants, sous équipés, qui mettent encore leur santé en jeu pour sauver la vie des patients.

La « confusion idéologique » (ce sont vos mots) que vous dénoncez est une imposture ! En réalité l'idéologie qui préside à toute décision depuis des décennies c'est l'ultra-libéralisme de marché. Et vous vous en faites les chantres en vous présentant comme les conseillers éclairés qui donnent des leçons alors que la catastrophe sanitaire se chiffre aujourd'hui à 26 000 morts en France dont de très nombreuses personnes âgées abandonnées à leur triste fin en Ehpad ! Comment imaginez-vous que le peuple ait envie et soit prêt à encore « s'adapter » à ce capitalisme dévastateur qui règne par l'argent, la spéculation, la suppression d'emploi, la précarité ? Est-ce là le « jour d'après » ?

Mais oui il est clair que nos établissements publics doivent être « régulés », mais sûrement pas par des fonds privés style Blackrock. Il est au contraire, nécessaire d'engager une action planificatrice de l'Etat en pleine concertation - enfin - avec les personnels de santé !

Non Messieurs, l'heure n'est pas à la liquidation des statuts ni à celle de la Fonction publique hospitalière -

comme vous le proposez cyniquement - mais au contraire à la lutte contre le corporatisme privé des capitaux !

La réorganisation de notre secteur santé passe par le rétablissement d'un Plan Santé dirigé par l'État, et non par les pseudo-euro-régions agents institutionnels de l'inégalité d'accès aux soins en France !

On sait, en outre, que les « Grandes Orientations de Politique Économique » de l'Union européenne organisent depuis des décennies la réduction des dépenses de santé et des dépenses sociales qui « *nous coûtent un pognon de dingue* » ! Alors qu'il faut, au contraire, revaloriser la Fonction publique hospitalière, les échelles indiciaires, débloquer l'indice de la rémunération des agents de la Fonction publique et réintroduire l'échelle mobile des salaires.

De plus, et en même temps (!) il y a lieu de supprimer les Agences Régionales de Santé (ARS), de rétablir les budgets négociés avec l'Etat et les hôpitaux, de supprimer la T2A (tarification à l'acte) et la bureaucratisation gestionnaire mise en place ces 30 dernières années (ARS, Groupements hospitaliers de territoires, entre autres).

L'hôpital public doit conserver son statut d'Établissement public administratif, mais son Conseil d'administration doit être recomposé avec la présence de la Sécurité sociale et une majorité donnée aux personnels ! C'est le contraire de ce que vous préconisez, tels des apprentis sorciers en complicité avec le dernier rapport scélérat de la Caisse des Dépôts et Consignation !

Non Messieurs, la fuite de certains personnels vers le privé n'est pas due aux « *statuts qui protègent les médiocres* » mais à la bureaucratisation depuis les ordonnances Juppé, les lois Bachelot-Touraine-Buzyn, la T2A et le Programme de médicalisation du système d'information (TMSI), ces deux derniers directement importés des États-Unis !

Nous avons aujourd'hui besoin et d'urgence que les directeurs d'hôpitaux soient formés au service public et non au *New Public Management* anglo-saxon des multinationales ! Ils doivent être nommés par le Ministre sur avis conforme des présidents des conseils d'administration des hôpitaux publics. Leurs compétences doivent être d'attribution et la compétence générale doit appartenir aux conseils d'administration composés en majorité des personnels médicaux et non médicaux, devant lesquels ils doivent être responsables.

Le financement public doit être réservé aux hôpitaux publics, et non profiter au secteur privé. Les deux secteurs doivent être séparés, ce qui n'interdit pas une coopération. Il ne faut pas oublier que c'est l'hôpital public qui assume les responsabilités principales des Urgences, des traitements les plus coûteux, de la formation des personnels - y compris médicaux - et des prises en charges complexes comme la petite enfance et le grand âge. C'est donc le secteur public qui doit être prioritaire ! Que le privé, propriété des actionnaires, profite de financements publics au bénéfice du rendement de son capital est un vol organisé. Cela doit cesser.

Ce que nous proposent Vincent et Collet pour « le jour d'après » c'est hier et aujourd'hui en pire, au détriment de l'intérêt général, de la santé des patients et de nos finances publiques ! En bref, inquiets sans doute d'une colère qui sourd chez une très grande partie de nos concitoyens, ces deux auteurs sont en mission idéologique et politique. On ne laissera pas faire.

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

